



Sommaire

- P 1 : éditorial
- P 2 et 3 : organisation
- P 4 : santé
- P 5 : formation
- P 6 et 7 : sorties
- P 8 : numérique
- P 8 : pétition

Responsable de la publication :
Pierre Chédor

Rédactrice en chef :
Florence Sorin

A noter

Réunion adhérents
Mayenne
Rue de Guimond des Ri-
veries
19 mai 2025

Repas et spectacle à La
Chaise rouge (49)
20 mai 2025

Repas mystère
12 juin 2025

Forum des associations
LAVAL **6 septembre 2025**

Réunion adhérents
Château-Gontier
Salle Le Louvre
6 octobre 2025

Formation Gestes
premiers secours
16 Octobre 2025

Rencontre des adhérents
9 décembre 2025



As-tu vu mes 10 % ?



Après la crise politique de l'automne 2024, la recherche d'un budget introuvable et l'instabilité parlementaire, nous avons hérité d'un gouvernement sans direction. Plusieurs projets de loi concernant les anciens sont en grande incertitude, sinon au point mort comme la loi sur la fin de vie séparée en deux textes ou une loi grand âge qui joue l'arlésienne. C'est dans ce contexte de manque d'ambitions que, parmi d'autres idées toutes aussi peu argumentées et à la recherche de 40 milliards d'euros, certains penseurs font état du « bon sens populaire » pour venir plonger dans la poche des retraités.

Historiquement fait pour simplifier la prise en compte des frais professionnels de la majorité des salariés, l'abattement forfaitaire de 10 % sur les revenus a été élargi en 1978 aux retraités pour compenser le fait qu'ils n'avaient pas la possibilité de dissimuler leurs revenus et pour neutraliser les baisses de pouvoir d'achat liées aux réformes fiscales successives. Même dans la tête des législateurs de 1978, ces 10 % n'ont jamais été des frais professionnels pour les retraités.

Comme le demande la CFDT, la justice passerait par une réforme fiscale globale. La contribution aux charges de l'État doit s'appuyer sur les revenus et/ou le capital de chacun et pas sur un âge ou un état statutaire.

La notion de « retraités » recouvre des réalités sociales souvent extrêmes et incompatibles entre elles.

Si cette idée devait revenir pour le budget 2026, il faudra nous mobiliser.

Un congrès orienté vers le futur.

Tous les syndicats CFDT des Pays de la Loire (URI) se réuniront mi juin. Notre syndicat des retraités de la Mayenne contribuera au débat en déposant une vingtaine d'amendements. Les enjeux majeurs pour l'avenir concerne trois thèmes qui vont modifier singulièrement le monde du travail. Il s'agit :

- de la place de l'extrême droite dans l'entreprise et des conditions de travail, d'embauche et de salaire que cela implique pour tous les salariés, quelle que soit leur origine ;

- de l'impact des évolutions climatiques sur les conditions de travail, la création et la destruction d'emplois, voire des migrations climatiques. Ce chantier pour une transition écologique et juste (TEJ) n'est pas une éventualité que nous pourrions reporter, mais une urgence existentielle pour laquelle nous devons adapter les droits des travailleurs ;

- enfin de l'émergence de l'intelligence artificielle (voir article de Michel en page 8) que nous ne pouvons pas laisser aux seuls seigneurs de la tech. Des pans entiers des emplois du tertiaire vont disparaître, des nouvelles méthodes et contraintes hiérarchies vont apparaître. Notre Humanité même va se transformer. Les syndicats sont légitimes à agir sur le sujet.

Et ce n'est pas parce que nous sommes retraités que nous ne sommes pas concernés par ces trois sujets.

Pierre Chédor,
le 23 avril 2025

Nouvelle équipe pour 4 ans

Après notre assemblée générale du 7 novembre 2024, une nouvelle équipe s'est mise en place. Même si nous pourrions dire « on prend les mêmes et on repart », quelques nouveaux jeunes retraités nous ont rejoints. Il est temps de vous présenter notre organisation.



Le Conseil syndical est formé de 20 conseillers dont 12 hommes et 8 femmes : Pierre, Eliane, Bruno, Jean-Bernard, Michel L., Pascale, Sylviane, Pascal, Daniel, Thérèse, Andrée, Roger, Jean-Claude. (absents sur ces photos : Michel B, Clément, Joël, Véronique, Michel M, Annick, Florence)



Le conseil se réunit 4 à 5 fois par an.

Le bureau : Pierre (secrétaire), Véronique (secrétaire adjointe et, trésorière, Pascal (secrétaire adjoint), Annick (trésorière adjointe), Sylviane (responsable de la commission Santé-Bien vivre son âge), Florence (animatrice de la commission CLAC), Pascale (responsable culture), Jean-Bernard.

Il se réunit tous les 15 jours et est chargé de l'animation de la CFDT des retraités de la Mayenne, de son organisation, de sa représentation extérieure et de la mise en œuvre des décisions du conseil. Il règle les affaires courantes et établit l'ordre du jour du conseil qui est l'instance décisionnelle.



Véronique a accepté le rôle de trésorière et remplace Annick que nous remercions chaleureusement pour son investissement au sein de notre UTR. La transmission de dossiers se fait naturellement et Annick reste toujours active comme trésorière adjointe.

Son expérience et sa mémoire étant toujours les bienvenus, Annick est mise régulièrement à contribution pour aider les nouveaux membres du bureau.

Il existe 4 commissions :

Commission Santé, Bien vivre son âge : Sylviane, Pierre, Michel L., Michel P., Daniel, Jean, Jean-Bernard, Eliane (absents : Marie-Christine, Loïc, Jean-Paul)



Sa finalité est de participer aux politiques territoriales de santé et d'autonomie, de l'habitat inclusif et de la mobilité. Lors de la réunion de mars, le directeur des EHPAD de Soulgé-sur-Ouette et de Vaiges a répondu à l'ensemble des questions de façon claire et a donné d'autres sources documentaires. Cela va permettre de pouvoir travailler en reprenant ces éléments. La rencontre avec des intervenants extérieurs est très riche.

Commission Développement et Fidélisation : Roger, Jean-Claude, Pierre, Annick, Véronique (absent : Pascal)



La commission met en œuvre les différentes manières de proposer l'adhésion aux nouveaux retraités.

Commission Formation : Véronique, Jean-Bernard, Pascale, Michel. M.

Même si ce domaine est de la responsabilité de l'Union régionale interprofessionnelles (URI) en relais avec l'UCR, son rôle est de bâtir un plan de formation avec les objectifs définis par le conseil.

Commission CLAC (Communication, Loisirs, Animation, Culture) : Michel B, Pascale, Pierre, Florence, Michel M., Andrée (absents : Clément, Thérèse, Alain).



Son rôle est de diffuser l'information (via le Fil Bleu 53), de maintenir le lien social intergénérationnel (plusieurs générations d'adhérents) et de lutter contre l'isolement. Elle propose les animations touristiques et de convivialité.

Les commissions se réunissent 3 à 4 fois par an et sont ouvertes à tous les adhérents sur invitation.

Un accueil est assuré tous les mardis matins (sauf l'été).

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Un premier bilan de nos actions sera présenté lors de la rencontre des adhérents fixée le 9 décembre 2025.

Florence

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraités.fr/Mayenne>

Rencontre nationale UCR du 25 au 27 mars 2025

NOUVEAU : le syndicat CFDT des retraités de la Mayenne



Pascale et Pierre ont participé au congrès extraordinaire qui a entériné à 81 % l'abandon de notre nom « union territoriale des retraités (UTR) » pour le remplacer par « **Syndicat CFDT des retraités** ».

Les arguments avancés sont la visibilité de notre syndicalisme et la normalisation de notre fonctionnement au sein de la CFDT, tout en gardant notre statut associatif.

La confédération nous a présenté les résultats d'une « tournée d'écoute des syndicats » en 2023 et 2024.

Ceci a induit huit propositions de travail pour les retraités sur lesquelles nous reviendront au fil des travaux :

- l'attractivité de notre syndicalisme ;
- notre démocratie interne ;
- le fonctionnement de notre organisation ;
- les coopérations avec les unions régionales et les syndicats de salariés ;
- l'accompagnement et la formation ;
- la communication et l'information ;
- la délégation et la mutualisation entre nos différentes instances et enfin,
- un chantier sur les outils et services.

Puis des ateliers ont permis aux congressistes de plancher sur les 4 thèmes suivants :

- Améliorer la vie quotidienne des retraités par nos revendications
- Aller vers les retraités et donner envie de la CFDT

- Mieux communiquer vers les retraités avec la CFDT
- De l'adhérent à l'exécutif, quelle écoute ?

Marylise Léon a animé un débat sur l'actualité, la CFDT et des sujets propres aux retraités.



Enfin, une table ronde intitulée « Adapter nos territoires au vieillissement de la population et renforcer les actions de la CFDT retraités dans les territoires » a permis de prendre conscience des interventions possibles dans les CCAS, les villes amies des aînés et autres politiques de territoire à un an des élections municipales.



Pascale et Pierre

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraites.fr/Mayenne>

Usagers ! Un droit ne s'use que lorsqu'on ne s'en sert pas !



Les commissions des usagers

Plusieurs d'entre nous sont confrontés à des tensions avec leur médecin, généralement spécialiste, dans le cadre d'une consultation ou d'une opération (dépassement tarifaire sans tact ni mesure, condescendance, remarques déplacées).

Généralement, le patient subit en silence. Il est en position de demande face un tiers qui à le savoir sur la vie, la santé et la capacité de soulager.

De plus dans un territoire en défaillance médicale comme le nôtre, le médecin est en position de monopole de fait. Même s'il le peut juridiquement, le malade ne peut pas choisir et négocier réellement.

Pour faire face à cette question, une loi modifiée en 2016 a installé des commissions des usagers au sein de tous les établissements de santé. Elle veille au respect de vos droits et a pour objet de vous aider dans vos démarches.

Elle est composée, notamment, de 2 médiateurs et est présente dans chaque hôpital ou clinique

Mais pour fonctionner, encore faut-il que ces commissions soient saisies et fonctionnent et que des patients fasse leur signalement.

Comme dans le syndicalisme, leur rôle consiste à dépersonnaliser et à massifier la demande.

Les informations de contact sont disponibles sur une affichette dans la zone d'accueil, sur le site internet de l'établissement et dans le livret d'accueil du patient.

Chacun verra à quel moment il peut saisir cette commission en fonction de son agenda et de l'établissement concerné.

Saisissez ce droit pour le garder vivant.

Liens utiles : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10256>

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/commission-des-usagers-textes-reglementaires>

Pierre

Carte vitale



La carte Vitale sur smartphone est désormais disponible pour toutes les personnes affiliées à un organisme de l'Assurance Maladie, de la MSA ou de la MGEN.

Tous les assurés détenteurs de la carte d'identité au format carte bancaire (CNle) pourront, via l'application France Identité, activer leur appli carte Vitale, disponible gratuitement sous Android (Google Play) et IOS (App Store).

Disposer de sa carte Vitale sous un format dématérialisé offre différents atouts supplémentaires par rapport à la carte Vitale physique :

- La mise à jour des droits se fait automatiquement sans démarche spécifique (plus besoin de se rendre en pharmacie).
- Vous pourrez suivre en direct vos dépenses de santé (les résumés des dernières factures des soins sont consultables sur l'application)
- Dès 2026, vous pourrez intégrer votre assurance santé complémentaire dans l'appli carte Vitale. Les professionnels de santé pourront donc, via l'application, réaliser du tiers-payant sur la part obligatoire et complémentaire.

- En cas de perte ou de vol de la carte Vitale physique, vous pourrez continuer à utiliser l'application pour la prise en charge de vos soins auprès des professionnels de santé, sans attendre la réception d'une nouvelle carte et sans rupture dans les remboursements de vos frais de santé.

Chez un professionnel de santé, il suffira de déverrouiller l'application à l'aide de votre code secret, défini lors de l'activation, puis de présenter votre smartphone au professionnel de santé, qui pourra la scanner.

Pour les assurés qui ne détiennent pas la CNle : le déploiement progressif de l'application carte Vitale sur le territoire français se poursuivra à partir du mois de mai et tout au long de l'année 2025.

Bien sûr, la carte vitale verte matérielle continue d'exister.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A18126>

Florence

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraites.fr/Mayenne>

Formation Premiers secours

Le jeudi 16 octobre 2025, nous vous proposons une formation **Prévention et secours civiques** (niveau 1) sous la responsabilité de la Protection civile.

OBJECTIFS :

- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté.
- Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne.

AU PROGRAMME :

- Malaise : alerte des secours
- Plaie, protection
- Brûlure
- Traumatisme
- Hémorragie externe
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance : dégagements d'urgence
- Arrêt cardiaque
- Alerte aux populations et protection du citoyen

Cette formation, réservée uniquement aux adhérents, pourra accueillir **maximum 10 personnes** et aura lieu dans nos locaux.

Une participation de 20€ sera demandée

N'oubliez pas d'envoyer votre bulletin d'inscription accompagné du règlement (10 personnes maximum)



Formation « Bientôt en retraite »



La commission développement et fidélisation organise cette formation les mardi 17 et mercredi 18 juin 2025 à Laval.

Cette formation a pour objectif d'apporter aux adhérents un service de préparation et d'accompagnement au départ à la retraite en donnant des informations et des pistes de réflexion pour choisir sa date

de départ, pour évaluer ses futurs revenus et définir son projet de vie à l'approche de la retraite.

Mais c'est aussi un moment pour présenter la CFDT Retraités : le passage à la retraite est un moment important de la vie des salariés et des agents.

Vous connaissez des futurs retraités ? N'hésitez pas à leur transmettre l'information. Ils pourront participer ainsi à la construction des actions revendicatives du syndicat CFDT des retraités de la Mayenne !

Syndicat CFDT des Retraités de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraités.fr/Mayenne>

ANCV Séniors

Connaissez-vous l'ANCV-Séniors ?

Non ? ... mais peut-être que ce que l'ANCV-Séniors (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) propose vous conviendrait bien pour passer 8jours/7nuits ou 5jours/4nuits ou 3 jours/2nuits dans un centre de vacances, principalement hors périodes de vacances scolaires.

Le principe : déposer une demande auprès de l'ANCV-Séniors avec votre avis d'imposition. Non imposable, vous aurez un tarif préférentiel de 272 € pour un séjour de 8J/7N et de 228€ pour un séjour de 5J/4N sinon ce sera 484 € pour 8 jours ou 404€ pour 5 jours.

Ensuite, faire le choix de séjour dans le catalogue : à la mer ?, à la montagne ?, à la campagne ?; et avec votre numéro attribué, faire votre réservation auprès du centre de vacances sélectionné.

Mode d'accueil : pension complète, sans rien apporter sur place et possibilité d'une navette gratuite entre la gare la plus proche et le lieu du séjour si vous arrivez en train.

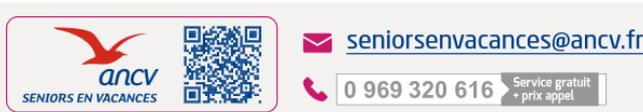
Venant de tous les lieux de France, vacanciers que nous sommes, formons un groupe qui, pour les $\frac{3}{4}$ temps du séjour, aura un emploi du temps consacré à découvrir les particularismes locaux.

Notre couple a opté pour ce mode de vacances collectif afin de découvrir la France.

La 1ère année au VVF de Sarre au Pays Basque ; oh chance, c'était le comice agricole sur 3 jours, rien de tel pour découvrir un pays et sa culture.

2ème année au VVF de Najac dans l'Aveyron où, à l'arrivée, nous avons eu l'impression de venir nous isoler en milieu rural ; mais que de découvertes de beaux villages avec un accompagnateur chaleureusement fédérateur.

3ème année avec CAP France à Barbaste dans le Lot et Garonne. Là, aussi c'est en cherchant l'histoire du Pays et des Hommes dans ce milieu agricole que nous avons conclu que chaque petit coin de France a ses richesses. Et surprise, toute l'équipe des professionnels de ce lieu nous a concocté des activités pour être bien occupés et s'amuser.



4ème année : nous repartons pour vivre un nouveau séjour qui sera encore très différent.

Il va de soi, que chacun décide s'il retient ou pas les animations ou les sorties proposées. Le catalogue 2025 est mis en ligne et n'est publié sur papier que pour être reçu en mars.

<https://www.ancv.com/seniors-en-vacances-sev>

ou écrire pour la demande de formulaire d'inscription à :
ANCV-SENIORS EN VACANCES TSA 41234 57072
METZ CEDEX 3

Sylviane et Wilfrid

Théâtre participatif



Le 4 février, à Argentré, j'ai participé à la séance théâtre-forum organisée par l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT).

Sur un temps déterminé, des acteurs de la Troupe « l'envers de l'art » ont interprété trois scénettes reproduisant le quotidien de personnes âgées en difficulté.

A la fin de chaque intervention, une animatrice sollicitait les spectateurs, nous interrogeait sur notre ressenti, notre façon de faire, ce qui nous a sensibilisés et bien d'autres informations pour explorer, collectivement les marges de manœuvre et tester des pistes de solutions. Ces échanges permettaient de rejouer ensuite la scène,

avec la participation d'un spectateur qui incluait certaines actions proposées par les spectateurs à l'animatrice.

Ils ont ainsi permis une réflexion collective et aussi montré qu'il est important de prendre du recul face à des situations souvent difficiles et conflictuelles. Ils ont permis de croiser et mutualiser les expériences et points de vue.

En fin de séance, nous avons pu échanger avec des partenaires présents : le CCAS de Laval qui peut intervenir dans certains domaines sur le territoire de la communauté de communes, une responsable d'une agence de services à la personne, une sophrologue qui propose un accompagnement personnalisé.

Un moment convivial a clôturé cette animation.

Annick

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraites.fr/Mayenne>

L'opéra à la campagne

Traditionnellement, l'opéra est perçu comme un art réservé aux grandes villes et aux grandes maisons comme l'Opéra de Paris ou le Capitole de Toulouse et s'adresse à un public particulier.

Or, en Mayenne, l'opéra se délocalise.

Vous pourrez le découvrir sans déplacement dans une grande métropole et ailleurs que dans les salles d'opéra classiques. En effet, l'opéra investit des sites tel que :

- Le Château de Linières : cadre majestueux en plein air ;
- L'ancienne usine à Port-Brillet : un patrimoine industriel transformé en lieu d'opéra.

Ces lieux offrent une scénographie unique donnant aux spectacles une identité forte et des représentations inoubliables pour les spectateurs. Une nouvelle façon de penser l'opéra, de le diffuser et de le rendre accessible à tous les publics.

Depuis 2017, le Château de Linières, situé à Val-du-Maine, se transforme chaque été en une scène lyrique exceptionnelle, accueillant des productions d'opéra qui attirent un public toujours plus nombreux. Cette initiative est portée par Julien et Véronique Ostini, propriétaires du château, qui ont su mobiliser une communauté locale autour de ce projet culturel ambitieux. Depuis cette date la "Carmen" de Bizet, "Aïda" et « Le Trouvère" de Verdi ont attiré, plus de 4500 spectateurs sur 3 soirées.

Depuis 2015, le chœur In Paradisum, dirigé par Désirée Pannetier, enrichit la scène culturelle de la Mayenne en proposant des concerts et des productions d'opéra. Composé de jeunes professionnels du Grand Ouest, cet ensemble s'engage à démocratiser la musique vocale en offrant des spectacles accessibles à tous. A Port Brillet les spectateurs ont entre autre pu découvrir "La Belle Hélène" de Jacques Offenbach, "Les Pêcheurs de perles" de Georges Bizet.

Ces 2 projets reposent sur l'implication des bénévoles, qui jouent un rôle crucial dans la réussite de ces événements. C'est une aventure humaine et artistique qui fédère une communauté autour des valeurs de partage, de transmission et de passion pour l'art lyrique.

Voici le lien du formulaire en ligne pour s'inscrire à Port-Brillet comme bénévole : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc3_jmOM-XgsFCstR7Xfnwubje_ih_C9SMLT-XB73tQU00Bg/viewform

et le lien vers le site de Val-du-Maine : <https://www.linieres.fr/>

N'hésitez pas à découvrir l'opéra en Mayenne !



Pascale

Repas insolite



Nous vous proposons une journée conviviale,
dans un lieu mystère,
pour une visite locale
suivie d'un déjeuner insolite.

Vous ne découvrirez le lieu de rendez-vous que quelques jours auparavant (autour de Laval).

Laissez-vous surprendre pour apprécier une journée autour d'une grande table en partageant un banquet chic de campagne, préparé avec des produits mayennais.

Quand ? **le 12 juin 2025**



Coût : 25€ pour les adhérents, 45€ pour les non-adhérents.

N'oubliez pas d'envoyer votre bulletin d'inscription accompagné du règlement (40 personnes maximum) .

Florence

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr

L'intelligence artificielle

Ce terme fait l'objet de débats et de discussions, notamment en raison de sa tendance à induire en erreur ou à créer des attentes irréalistes ou inattendues. Bien que le terme « Intelligence » suggère une capacité de pensée et d'un raisonnement semblable à l'humain, l'I.A. « intelligence artificielle » fonctionne de manière très différente de l'intelligence humaine.

Ainsi l'utilisation du mot intelligence peut être anthropomorphiste, laissant croire que l'I.A. posséderait des qualités humaines dont elle ne dispose pas réellement.

Cela peut conduire à des attentes exagérées quant à ses capacités, créant parfois des confusions ou des malentendus sur la capacité réelle de l'I.A. et sur ce qu'elle peut concrètement ou réellement accomplir.

L'I.A. est un domaine fascinant et intimidant qui chaque jour apporte de la complexité et de la nouveauté. C'est un défi de clarifier un domaine aussi complexe et en constante évolution.

Il nous est important d'en comprendre les grandes lignes et de l'appréhender de manière critique et d'informer les transformations qui vont conditionner notre société dans différentes visions de nos vies sociétales,

sociales, professionnelles, politiques, ...

L'I.A. a été formulée dans les années 1950.

Pour aller plus loin, je vous conseille de lire :

- L'I.A. pour les nuls, de Thomas Solignac Edition 2024
- L'I.A. pas sans elles, de Aude Bernheim
- Au coeur de l'I.A. de Axel Cypel
- L'humain au risque de l'I.A. de Pierre Rabhi et Juliette Duquesne
- La révolution de chatGPT de Eric Sarrion Edition 2023
- La robotique et l'I.A. de Sophie Blitman , Edition 2021



Michel B



Soyez très vigilant lors de vos démarches en ligne

De nombreux faux sites gouvernementaux, aussi appelés « sites miroirs », cherchent à vous tromper en utilisant des logos et des noms officiels. Leur objectif ? Voler vos informations personnelles ou vous faire payer des services qui sont normalement gratuits.

Pour savoir comment les repérer et s'en protéger, consultez les conseils du site economie.gouv.fr.

Pour éviter les pièges, la première chose à faire est de vérifier l'URL du site, affichée dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet. Les sites officiels français se terminent généralement par .gouv.fr ou .fr.

Méfiez-vous donc des URL (adresses de sites) qui utili-

sent des extensions comme .com ou .net ou des variations de noms proches.

Si un site vous demande de payer un service habituellement gratuit ou à un tarif excessif, il s'agit probablement d'une arnaque.

Un site mal conçu ou contenant des fautes doit éveiller votre méfiance.

Il vaut mieux se référer aux sites référencés indiqués par www.service-public.fr et surtout ne pas se fier aux premiers résultats des moteurs de recherche, souvent sponsorisés et pouvant être des annonces commerciales.

Sur le site officiel <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>, retrouvez un espace où vous pouvez accéder aux formulaires et services en ligne pour vos démarches.

Florence

Le collectif Alerte lance une campagne de communication pour que l'éradication de la pauvreté soit l'ambition de la décennie

Objectif : interpeller à la fois les citoyens et les pouvoirs publics et rappeler l'Etat à ses obligations en matière de lutte contre la pauvreté.

Notre pays tolère aujourd'hui ce qui était inacceptable hier :

- plus de 9 millions de personnes en situation de pauvreté (dont 5 millions en grande pauvreté)
- des milliers d'enfants dormant à la rue chaque nuit,
- pour au moins 8 millions de personnes, l'accès digne à une alimentation suffisante, saine et durable demeure un défi quotidien.

Pour autant, la pauvreté n'est pas une fatalité. Elle a un coût mais c'est un investissement social qui engendra des bénéfices économiques et sociaux bien supérieurs au strict coût pour les finances publiques.

Ensemble, avec la pétition lancée sur le site de l'Assemblée nationale, travaillons pour faire de la France un pays où chacun à sa place, où personne n'est laissé pour compte ! (<https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-2657>)



Source Militant retraité CFDT

Syndicat des Retraités CFDT de la Mayenne

6 rue Souchu-Servinière - 53000 LAVAL - 02 43 53 29 89 - mayenne@retraites.cfdt.fr
<https://www.cfdt-retraités.fr/Mayenne>